

## CERTIFICAT DE CONTRÔLE ET DE PROPRIÉTÉ

Constituant du gage : SFM

Garantie : Gage sans dépossession droit commun

Date d'inscription au greffe : 23/01/2024

Inscription au Greffe du Tribunal : BESANCON

Créanciers gagistes	Montant	Seuil plancher
CIC EST	400 000,00 €	400 000,00 €
SOCIETE GENERALE	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €
CREDIT AGRICOLE FRANCHE COMTE	600 000,00 €	600 000,00 €
LCL	400 000,00 €	400 000,00 €
BP BOURGOGNE FRANCHE COMTE	600 000,00 €	600 000,00 €
BECM	800 000,00€	€ 00,000 008

Montant des créances garanties : 4 000 000,00 €

Valeur des stocks figurant à l'acte de garantie : 4 000 000,00 €

Date du contrôle effectué par HARO : 07/10/2024

Valeur des stocks au 07/10/2024: 0,00 €



Le stock audité est détaillé dans le rapport de contrôle joint qui fait partie intégrante du Certificat de Contrôle et de Propriété.

Le Constituant soussigné certifie l'exactitude et la sincérité des valeurs et désignations des biens gagés, certifie qu'ils sont sains et loyaux quant à leur état, qualité et emballage, qu'ils sont sa propriété entière et exclusive, ne font l'objet d'aucune clause de réserve de propriété ni d'aucun autre gage.

Les parties ont accepté de signer le présent Accord par voir de signature électronique au sens des dispositions des articles 1367 et suivants du Code civil par les biais du service Yousign et déclarent en conséquence que la version électronique de l'Accord constitue l'original du document et est parfaitement valable entre elles.

Le Constituant

**HARO**